

Versailles – Les étrangers attendent toute la nuit devant la préfecture

File des étrangers, coupe-file des cartes grises

Toutes les Nouvelles a publié le 16 novembre dernier un article qui titrait « Carte grise : finie la queue à la préfecture ! ». Et le 14 décembre un autre « File des sans-papiers : la préfecture promet un mieux » qui suivait d'autres articles sur la file des étrangers : « les longues files d'attente reprennent » (le 15 septembre 2010) ou « Titres de séjour : « Cette file d'attente fait honte » » (le 13 octobre 2010)...

Oui, le rapprochement fait ressortir les conditions scandaleuses d'accueil des étrangers à la préfecture, acceptées ou ignorées par certains ou dénoncées par d'autres. Essor de Versailles en parle ici pour la quatrième fois depuis janvier 2009.

La file se forme dès la veille vers 21h et certains passent la nuit pour une ouverture des portes à 8h30. Deux concessions. Désormais on ne rentre plus au compte-gouttes et la longue file se reforme à l'intérieur, ce qui permet aussi de « cacher » l'inacceptable aux passants nombreux à cette heure. Et puis quand il fait trop froid (?), les portes devraient ouvrir vers 6h30.

Un observatoire a été créé par les associations qui se préoccupent des étrangers avec des comptages réguliers le soir, la nuit, au petit matin et à l'ouverture. En moyenne une centaine de personnes au lieu de 250 il y a un an. En effet pour résorber les 10 000 (!!) dossiers en attente en juin 2010 - souffrance serait le terme exact aux deux sens de ce mot - les dossiers de régularisations déposés sont traités de plus en plus froidement et aboutissent de plus en plus souvent à des OQTF avec IRTF, c'est-à-dire dans le jargon des arrêtés préfectoraux d'obligation de quitter le territoire français avec interdiction de retour sur le territoire français. Cinq familles sont menacées d'éclatement pour des enfants- français car nés en France- régulièrement inscrits dans les écoles du Chesnay ; deux élèves de Versailles qui ont le tort d'atteindre l'âge de la majorité et qui d'élèves régulièrement inscrits sont devenus des adultes expulsables en cours d'année scolaire ; et d'autres enfants très jeunes risquent de voir leur famille éclater par expulsion à St-Cyr l'Ecole . Les recours sont jugés par le tribunal administratif de Versailles et les associations aident à la constitution des dossiers en liaison avec les avocats c'est ainsi que la première famille du Chesnay a eu gain de cause.

Toutes les associations d'Ile-de-France ont organisé des manifestations devant toutes les préfectures dans la semaine du 5 au 10 décembre sur le thème « Assez d'atteintes aux droits et à la dignité des personnes dans les préfectures ; agissons ensemble ! ». L'appel à manifester le 7 à Versailles a été soutenu par une quarantaine d'associations et 32 élus dont deux sénateurs et une députée. 250 personnes étaient présentes qui ont partagé le petit déjeuner et recueilli les témoignages des étrangers.

Une rencontre d'une heure et demie a suivi avec le Secrétaire général de la Préfecture pour passer en revue les procédures pratiquées. Quelques promesses : réparation des dysfonctionnements avec un « téléphone rouge » et une adresse mail pour des cas urgents, groupe commun d'analyse des procédures. Mais aussi beaucoup de constats d'impuissance compte tenu de la réglementation à respecter.

...**Et le Cercle de silence de Versailles** qui rassemble « ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas » poursuit la démarche lancée par les Franciscains de Toulouse : ils continuent de se rassembler en **cercle et en silence de 18h à 19h tous les deuxièmes jeudis de chaque mois au marché aux fleurs de l'avenue de St-Cloud** pour dénoncer les conditions faites aux étrangers. **Prochaines réunions de 18h à 19h les jeudis 12 avril, 10 mai, 14 juin et 12 juillet**